

LE PÔLE RESSOURCES VAE À L'IRTS

L'accompagnement à la VAE pour les diplômes de niveau II et I :
DEMF / CAFDES / DEIS



I.R.T.S. Champagne-Ardenne
8 rue Joliot Curie – 51100 REIMS
Coordonnées GPS : 49.2310121, 4.0034585

UNAFORIS
Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

Accompagner pour valoriser les compétences et l'expérience.

- La Validation des Acquis de l'Expérience permet à toute personne de faire reconnaître les **compétences acquises** au cours de ses expériences **professionnelles** et/ou **bénévoles**, en lien avec le diplôme visé, d'une durée minimum de 3 ans ou de 3000 heures. Ces expériences peuvent être en continue ou non, à temps plein ou partiel et acquises à l'étranger. Aujourd'hui, toutes les qualifications du secteur social seront accessibles par la VAE.
- Fort de son expérience dans la formation initiale et continue tout autant que de sa connaissance des métiers du social, l'IRTS a voulu se positionner comme un lieu ressource pour aider toute personne intéressée par ce nouveau dispositif de **qualification** et de **professionnalisation** (employeurs, salariés, étudiants, bénévoles...).

Pourquoi un accompagnement VAE ?

- L'obtention d'un diplôme par la VAE suppose de répondre aux mêmes exigences que celles attendues par la voie de la formation.
- L'exercice n'est donc pas facile et les prestations (écrite et orale), doivent témoigner du niveau de compétence requis (en termes de connaissances, savoir faire, savoir être).
- Il est prévu que « *le jury procédera à un travail d'identification des compétences que vous maîtrisez à partir de l'exposé que vous aurez fait de votre expérience* », soit le Livret 2 et l'entretien avec le jury.
- Qu'est-ce qu'une compétence ? Quelles sont les compétences attendues ? Quel est le niveau de compétence attendu ? Comment les identifier ? Comment les exposer ? Comment les évaluer ?

C'est à toutes ces questions qu'il s'agit de répondre, pour soi-même, avec la prestation d'accompagnement...

Les prestations :

Les prestations proposées par le Pôle Ressources ont pour objet d'optimiser le parcours VAE du candidat (salarié, demandeur d'emploi...). Les séquences mises en œuvre par le pôle ressources consistent à accompagner le candidat dans sa démarche par un **apport méthodologique pour l'écriture du Livret 2**, à partir de la formalisation de son expérience.

Les méthodes utilisées s'inspirent des techniques d'analyse de l'activité (réflexivité, auto confrontation croisée, etc.).

Principe général de l'accompagnement :

- Présentation de la VAE et des notions clés
- Présentation des référentiels
- Présentation du Livret 2
- Eléments de méthodes et outils pour l'analyse de l'expérience
- Méthode d'analyse du parcours, d'identification de situations de travail significatives ou d'expériences bénévoles
- Travail d'écriture pour la rédaction du Livret 2
- « Préparation » à l'entretien avec le jury

L'accompagnement (de 15 heures) :

Coût : 1 125,00 €
15 heures

- ⇒ Présentation de la VAE, analyse des référentiels, apports méthodologiques pour la description et l'analyse des situations de travail en lien avec le référentiel d'activités concerné.
- ⇒ Analyse des projets de situations de travail en lien avec les différentes fonctions du référentiel professionnel.
- ⇒ Analyse des écrits afférents aux situations de travail et positionnement sur l'ensemble du Livret 2.
- ⇒ Analyse de l'ensemble du Livret 2 et « préparation » à l'entretien.

Des modalités **d'accompagnement spécifique** peuvent être proposées aux candidats selon leur situation dans le parcours de VAE (validation partielle, absence de validation, etc.).

En outre, le Pôle Ressources VAE assure une mission de conseil et d'orientation pour les candidats souhaitant poursuivre leur parcours VAE par la voie de la formation post jury VAE.



PÔLE RESSOURCES VAE

Contact : Caroline SAINT-LAURENT
Tel : 03.26.06.82.38
Fax : 03.26.06.29.64
Mail : vae@irtsca.fr
Site : www.irtsca.fr

